



## Déclaration du Luxembourg – Débat général

### 8<sup>ème</sup> Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer le plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour vous, Ambassadeur Thomas Göbel, et votre équipe, pour votre Présidence de cette 8<sup>ème</sup> Conférence des Etats Parties au Traité sur le commerce des armes.

Je voudrais également féliciter les membres du bureau et du Secrétariat du TCA, ainsi que le gouvernement de la Suisse, pour l'excellente préparation de nos travaux ainsi que pour l'accueil qui nous est réservé.

Monsieur le Président,  
Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'Union européenne.

Je souhaiterais ajouter quelques remarques complémentaires à titre national.

Le Luxembourg souscrit aux priorités identifiées par la Présidence allemande. Ces thématiques sont des points clés afin de lutter contre le commerce illicite des armes conventionnelles et d'empêcher leur détournement.

Le Luxembourg vous remercie pour le document de travail présenté, visant à promouvoir l'intégration de mesures au cours de la phase après expédition afin de compléter le système national de contrôle des exportations. Nous soutenons pleinement les discussions poursuivant le renforcement des approches traditionnelles de contrôle et de coordination, et nous sommes prêts à examiner d'autres options de surveillance dans le cadre du TCA pour prévenir le détournement et afin d'assurer un contrôle global des armes conventionnelles. Dans ce contexte, le Luxembourg salue les initiatives prises au cours de votre présidence afin de promouvoir les discussions en cours entre les États Parties au TCA sur la coopération après expédition, dont la première réunion du « Diversion Information Exchange Forum ».



Le Luxembourg remercie également la Présidence pour ses démarches en faveur de la promotion de l'universalisation du TCA. Nous saluons l'adhésion des Philippines au Traité depuis la dernière Conférence des Etats parties. Le Luxembourg réitère son appel à l'adhésion universelle au TCA, dont la clé de voûte reste l'interdépendance de ses objectifs fondamentaux : la réduction de la souffrance humaine pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité internationales et régionales. Ces objectifs ne sont possibles qu'à travers la coopération, la transparence et l'action responsable des Etats parties. De plus, ils ne sauraient être atteints sans l'effort collectif que représente l'universalisation du TCA. Nous saluons dans ce contexte le rôle joué par la société civile et appuyons son travail, notamment le travail de sensibilisation.

En ce qui concerne la situation financière critique du Traité, il est indispensable que les États parties assurent la pérennité du Traité pour garantir la réalisation de tous ses objectifs via leurs contributions annuelles. La délégation luxembourgeoise assure son plein soutien aux démarches de la Présidence pour pallier ces insuffisances et encourage tous les Etats parties à honorer leurs engagements en la matière.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre politique étrangère féministe, la délégation luxembourgeoise souhaite souligner l'importance de la prise en compte des violences fondées sur le genre et en particulier de la corrélation entre les actes de violence sexuelle et le commerce des armes. L'aspiration pour la paix doit être portée par la population dans son ensemble, il est donc crucial d'inclure dans toutes nos actions l'égalité de genre en matière de représentation et de participation.

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour le travail effectué tout au long de cette année et je réitère le plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour mener à bien les délibérations de cette 8<sup>ème</sup> Conférence des États parties.

Merci.